

Un article de la FAVJ de la fin de 1962 ou du début de 1963.

1962

Après avoir vécu un printemps froid, il neigea le 1er juin et les troupeaux durent attendre pour gagner les hauts pâturages. Vint ensuite une période de sécheresse absolument anormale. Ce beau temps continu facilita considérablement la rentrée des foins, mais eut comme résultat une absence totale de regain. C'est grâce à la source du Brassus que nous n'avons pas connu les mêmes restrictions d'eau qu'un grand nombre de communes jurassiennes.

Enfin, l'année s'est terminée, contrairement à toutes les précédentes, dans un véritable décor hivernal, dont nous avions presque oublié les beautés et les inconvénients.

Pendant un jour et demi, une bise terrible souffla sur le pays, le transformant en une véritable Sibérie.

Certes, nous avons notre contingent de travailleurs étrangers, mais les nationaux sont encore en majorité. Nous ne connaissons pas non plus la plaie de la spéculation immobilière. On soulignait récemment que les investisseurs n'avaient pas confiance dans les régions horlogères. Cette méfiance nous est peut-être profitable.

Le distriot de La Vallée n'échappe naturellement pas à l'ambiance générale. L'année fut bonne à tous les points de vue. Les ateliers d'horlogerie ont eu de la peine à suffire à la demande. Les manufactures ont franchi avec succès les difficultés qui devaient résulter du contrôle obligatoire de la marche des montres. Ces nouvelles exigences étaient du reste prévues et les directions de nos entreprises s'y étaient préparées depuis plusieurs mois.

Dans le domaine de la pierre pour l'horlogerie, des concentrations ont dû se faire et des anciennes maisons à la renommée bien établie faire acte d'association.

Nous savons aussi que la fabrique de machines à coudre du Brassus continue à faire des efforts pour élargir son marché.

L'activité dans le bâtiment fut donc raisonnable. Nous devons toutefois souligner le véritable chantier qui s'est ouverte à L'Orient et qui fait prévoir la naissance d'un nouveau quartier. On peut supposer qu'une fois la correction de l'Orbe faite, il n'existera plus de no man's land entre Le Sentier et L'Orient.

On prévoit aussi la construction d'un tout nouveau quartier sur ce qu'il était autrefois convenu d'appeler « La pipe ».

Cette fameuse « pipe » sur laquelle les enfants des générations précédentes s'en allaient patiner, ne sera plus qu'un souvenir.

Les fondations d'une première maison tour ont été creusées. Elle s'élèvera sans doute dans le ciel de La Vallée au cours de l'été prochain. La maquette montée par la société constructrice fait état de grands projets. L'avenir dira s'ils pourront tous être réalisés.

Il est clair que le terrain à bâtir, surtout dans le périmètre immédiat des villages de la commune du Chenit commence à se faire rare. Les rigueurs de notre hiver font aussi obstacle à l'extension de la zone des maisons familiales.

Pourtant, si le nombre des logements et par conséquent, celui des habitants s'accroît chaque année dans la commune du Chenit, les résultats des recensements nous apprennent que la proportion des Confédérés diminue en faveur de la population étrangère. L'examen attentif des renseignements qui nous sont donnés par l'état civil témoigne du peu de nouveaux ménages autochtones qui s'installent. Les naissances font apparaître aussi une proportion toujours accrue de noms étrangers à La Vallée. Les nouveaux venus risquent de moins en moins de s'égarer dans le dédale des Aubert, des Gollay, des Piguet et des Meylan. Certes, ils sont encore nombreux. Il n'y a qu'à consulter le bottin du téléphone pour s'en rendre compte.

La vie des communes se poursuit sans à-coups et l'administration de la chose publique est grandement facilitée par l'état satisfaisant des trésoreries. Toutefois, si on peut examiner dans la commune du Lieu, la possibilité d'une diminution de l'impôt, celle du Chenit se verra sans doute contrainte d'instituer une taxe destinée à couvrir une partie des frais nécessaires à l'épuration des eaux usées. C'est là un gros souci pour les autorités.

Il faut cependant voir la conséquence d'un développement de la commune, et l'augmentation toujours croissante de la population. Les dépenses sont en relation directe avec l'activité accrue de nos industries. Sait-on qu'il y a plus de quatre-vingts enfants d'origine italienne ? cela représente plus de deux classes. L'instruction publique et professionnelle exige des sacrifices toujours plus importants et la caisse communales, et sur ce point la commune du Chenit fait figure de leader des communes combières. A ce titre, elle consent à accorder des crédits importants.

Une des sources de revenus des communes jurassiennes provient de la vente des bois. On a constaté au cours de l'année dernière un léger tassement dans les prix. D'autre part, les violents orages qui se sont abattus dans certaines régions auront comme résultat une offre plus active, ce qui ne manquera pas d'agir sur les prix.

Dans le domaine des constructions communales, les travaux de la halle de gymnastique destinée au centre éducatif de Chez-le-Maitre seront sans doute terminés au cours de l'année qui vient de s'ouvrir. La sollicitude municipale se tournera du côté de l'École professionnelle. Celle-ci verra s'ouvrir de nouvelles classes. Les jeunes gens pourront s'initier dans l'avenir aux mystères électroniques, science de l'avenir.

Une des préoccupations majeures de nos autorités demeure la situation dans le domaine des écoles primaires. Il est toujours très difficile de trouver des instituteurs ou des institutrices acceptant de venir enseigner dans nos régions. Le manque de postulants est la cause principale de cet état de choses. Pourtant, si on veut bien considérer la question sous un angle impartial, on conviendrait que La Vallée ne se trouve plus comme autrefois en dehors de la vie cantonale. Il y a de nombreux villages dans le canton qui sont moins bien servis en matière de communications.

Les trois communes de La Vallée ont vu se modifier la composition de leur exécutif. Deux décès et une démission ont ainsi touché les municipalités du Lieu, de L'Abbaye et du Chenit.

C'est dans le but d'intéresser la jeunesse que l'on a vu se construire des Maisons des jeunes. Ces mouvements ont été appuyés avec sympathie. Espérons que le but recherché sera atteint. Mais ces jeunes seront bientôt des adultes et qui sait si leurs successeurs auront les mêmes aspirations. Il ne suffit pas de construire, il faut maintenir. C'est là que réside toute la difficulté des problèmes de ce genre.

C'est aussi pour les jeunes que des investissements importants ont été consentis, pour installer une patinoire artificielle au Sentier, et un troisième ténis, ce dernier partant de L'Orient pour aboutir aux Esserts.

Les travaux ont suscité un enthousiasme réjouissant dans notre jeunesse. Souhaitons aujourd'hui, avec les promoteurs de ces installations, que les résultats répondent aux espoirs. C'est aussi dans le domaine des loisirs et de la jeunesse que la commune du Lieu a consenti à vendre une parcelle de terrain destinée à faciliter l'organisation de camps de vacances.

Deux centenaires ont été évoqués au cours de l'année dernière. Si le premier avait trait à ce qui fait oublier le temps, le second, par contre, était rappelé à l'honneur d'un mécanisme qui sert à l'enregistrer.

Nous voulons parler de la société de la Bibliothèque du Sentier. C'est en effet en 1862 qu'un certain nombre de notables de la commune se réunirent et financèrent cette société d'intérêt public.

Elle est aujourd'hui encore appréciée par notre population. Le nombre de ses membres est en augmentation et elle bénéficie de l'aide financière de la commune du Chenit et du village du Sentier.

C'est aussi en 1862 que fut présenté à Londres, par les soins de la maison Nicolé et Capt, du Solliat, le premier mécanisme de chronographe, permettant d'enregistrer les secondes. Cette découverte fit sensation à l'époque. Elle fut l'œuvre d'un horloger du Solliat. Il est bon de rappeler que l'on doit aux horlogers de La Vallée la découverte de cette nouveauté et aussi les nombreuses améliorations qui furent apportées au premier modèle présenté. Bien sûr qu'il n'était pas question à l'époque de prendre un brevet. La découverte tomba donc immédiatement dans le domaine public.

Les améliorations de la technique et aussi un rapprochement entre employeurs et employés ont pour résultat d'améliorer considérablement les conditions du travail dans les entreprises. Nous sommes loin des 52 heures hebdomadaires et des jours de congés non indemnisés. Depuis 1962, les ouvriers connaissent la semaine de 45 heures et trois semaines de vacances payées.

Cela signifie aussi que le temps des loisirs augmente dans de grandes proportions. Le problème est de faciliter l'utilisation de ces loisirs.

Dans ce domaine, nous pouvons signaler l'activité du club Chnédoc, qui fait passer chaque hiver sur l'écran du Sentier des films du plus grand intérêt. Le groupe d'éducation ouvrière fait aussi des efforts méritoires pour intéresser les jeunes à une foule de problèmes nouveaux. Des conférences sont organisées chaque mardi pendant la mauvaise saison.

Signalons aussi la création d'un nouveau groupe d'un genre spécial. Il s'agit des plongeurs. Ces derniers ont le lac de Joux pour théâtre de leurs exploits. Cette activité n'est pas uniquement gratuite puisqu'au cours de l'été, les plongeurs ont été appelés à repêcher du matériel naufragé.



1962, l'année de tous les travaux : rectification de l'Orbe, construction des tours Fantoli, construction de la patinoire artificielle du Sentier.

